



Comité plénier

Réunion ordinaire

Procès-verbal

le lundi 19 février 2024
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
ABSENT	M. Denis Doiron
AUTRES	M. Jeannot Doiron directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion ordinaire du comité plénier à 19h00.

2. Relevé des présences

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du comité plénier du 19 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Lecture et adoption des procès-verbaux.

5.1 Procès-verbal du 15 janvier 2024, 22 janvier 2024, 29 janvier 2024 et 12 février 2024.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

Que le procès-verbal 15 janvier 2024, 22 janvier 2024, 29 janvier 2024 et le 12 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5.2 Suivi des procès-verbaux

6. Recommandations émanant de l'administration

6.1 Présentation d'un rapport du comité de finance.

La conseillère Mad. Albertine Savoie a présenté le rapport de la dernière réunion du comité des finances.

6.2 Recommandation sur la politique des appels d'offres et des achats publics.

Le conseil municipal a révisé la nouvelle version de la politique des appels d'offres et des achats publics. Certaines questions ont été posées au sujet de favoriser jusqu'à un montant de 10 % une entreprise locale. Ils se demandent qu'elles soient les critères qui peuvent permettre d'attribuer le contrat dans ce genre de situation.

6.3 Recommandation pour le transfert de 105 468 \$ du fonds de réserve de capital général vers le fonds de fonctionnement général.

Un transfert de 105 468 \$ du fonds de réserve en capital général vers le fonds de fonctionnement général est nécessaire pour rembourser le déficit du budget de 2022.

6.4 Recommandation pour accepter de procéder avec le projet de la gestion des actifs à long terme du système d'égout et de l'étude de faisabilité sur l'infiltration.

Le Directeur général a expliqué que les coûts estimés par Englobe sont de 40 500 \$, plus TVH pour entreprendre les travaux d'inspections des fournisseurs à la lagune et des stations 8 et 9 et de procéder avec les études d'infiltration et de faisabilité de la lagune.

6.5 Recommandation pour le dossier des ressources humaines.

Ce dossier va être apporté à la réunion ordinaire du conseil municipal. Seul un conseiller qui était absent lors de la réunion du 12 février demande à recevoir l'information qui a été discutée à huis clos. Le directeur général va vérifier ce qu'il est possible de partager avec le conseiller.

6.6 Recommandation pour afficher le poste de directeur de la croissance et du développement économique.

L'affichage du poste qui a été développé avec RH et le directeur général ont été présentés. On demande au directeur général d'ajouter certains éléments comme la gestion de la page web, la promotion de la municipalité en utilisant les médias sociaux et d'avoir une stratégie de développement économique.

On a aussi mentionné qu'il serait préférable de faire l'évaluation de toutes les descriptions de tâches avant d'afficher le poste.

6.7 Recommandation pour faire l'achat des quais flottants pour l'île-aux-foins.

Le directeur général a présenté l'estimation des coûts pour faire l'achat de quais flottants de l'entreprise Ezdoc, au montant de 45 558 \$ plus TVH. C'est le même modèle de quais que nous avons déjà en notre possession. Les coûts de ce projet seront partagés à parts égales en la SDR, l'APÉCA et la municipalité. Toutefois, il faut compléter l'achat et recevoir le matériel avant le 31 mars 2024.

Les membres du conseil veulent avoir des estimations de coûts d'autres fournisseurs.

7. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h40.

Le procès-verbal du 19 février 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 18 mars 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, maire